

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7355865201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://reussir-agri72.fr/annonces-legales/details/7355865201>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 février 2024** sur **Agri 72 Web**
Pour le département : **72 - SARTHE**

SELARL LEXCAP
Cabinet d'Avocats
Maître Antoine PINÇON
4, rue du Quinconce – 49104 ANGERS CEDEX 02

LODG'ING EVENT
SAS au capital de 5000 €
Siège social : 11 rue du Mans 72240 CONLIE
RCS LE MANS

Suivant acte sous seing privé en date du 01/02/2024, il a été constitué la Société suivante :

FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : LODG'ING EVENT
SIEGE : 11, rue du Mans – 72240 CONLIE
OBJET :

Toutes prestations d'hébergement au sein de camps éphémères et démontables, de type « GLAMPING », pouvant accessoirement être accompagnées de la commercialisation de services associés.

L'acquisition, l'installation, la location et la livraison de tentes, habitations légères et de loisirs, mobiliers et matériels.

La fourniture de services accessoires, notamment la restauration, le soin du corps.

L'organisation, la réalisation directement, ou par voie de sous-traitance, et la promotion de tout évènement pouvant se rattacher aux activités décrites ci-dessus.

La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 5 000 €

PRESIDENT : société SILODG, SAS au capital de 10 000 €, siège social ZA de la 4C 72240 CONLIE, immatriculée au RCS LE MANS sous le n°983770280

AGREMENT : Lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, la transmission des actions est libre et sans agrément. En cas de pluralité d'associés, toutes les transmissions sont soumises à l'agrément du Président.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte. Il peut se faire représenter par un autre associé exclusivement. Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

